



ACADÉMIE  
DE BESANÇON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Un équipement  
financé,  
c'est possible ?

Oui,  
en se  
déclarant !

**Besoin d'évoquer votre situation  
de handicap avec votre service RH,  
ou d'un aménagement de vos conditions  
de travail, temporairement  
ou à plus long terme ?**

## **Adressez-vous à :**

la correspondante handicap académique  
pour les personnels

**[correspondant-handicap@ac-besancon.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-besancon.fr)**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur [education.gouv.fr/handicap-tous-concernes](http://education.gouv.fr/handicap-tous-concernes)



ACADÉMIE  
DE BESANÇON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Si tu avais  
un handicap,  
tu le déclarerais ?

C'est  
déjà fait !



**Besoin d'évoquer votre situation de handicap avec votre service RH, ou d'un aménagement de vos conditions de travail, temporairement ou à plus long terme ?**

## **Adressez-vous à :**

la correspondante handicap académique  
pour les personnels

**[correspondant-handicap@ac-besancon.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-besancon.fr)**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur [education.gouv.fr/handicap-tous-concernes](http://education.gouv.fr/handicap-tous-concernes)



ACADÉMIE  
DE BESANÇON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Et si ça devenait  
encore plus  
handicapant ?

Avoir déclaré  
son handicap  
simplifie beaucoup  
les choses...

LE HANDICAP  
TOUS CONCERNÉS

**Besoin d'évoquer votre situation  
de handicap avec votre service RH,  
ou d'un aménagement de vos conditions  
de travail, temporairement  
ou à plus long terme ?**

## **Adressez-vous à :**

la correspondante handicap académique  
pour les personnels

**[correspondant-handicap@ac-besancon.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-besancon.fr)**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur [education.gouv.fr/handicap-tous-concernes](http://education.gouv.fr/handicap-tous-concernes)



ACADÉMIE  
DE BESANÇON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Et alors  
ce 1<sup>er</sup> jour,  
ça s'est passé  
comment ?

Avec mon  
recrutement au  
titre du handicap,  
tout était prévu.

LE HANDICAP  
TOUS CONCERNÉS

**Besoin d'évoquer votre situation de handicap avec votre service RH, ou d'un aménagement de vos conditions de travail, temporairement ou à plus long terme ?**

## **Adressez-vous à :**

la correspondante handicap académique  
pour les personnels

**[correspondant-handicap@ac-besancon.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-besancon.fr)**

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur [education.gouv.fr/handicap-tous-concernes](http://education.gouv.fr/handicap-tous-concernes)